



Note de conjoncture

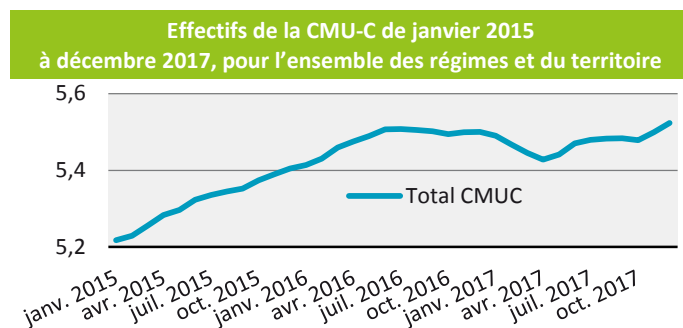
EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 31 DÉCEMBRE 2017

Les effectifs de la CMU-C sont estimés à 5,52 millions à fin 2017, pour l'ensemble du territoire. La hausse est de 0,4 % sur un an, partagée entre une remontée de 0,6 % en métropole et une baisse de 1,5 % dans les Dom. La tendance à la baisse des effectifs constatée entre mars et octobre 2017, portée par le régime général, s'inverserait sur la fin de l'exercice. Mais les données d'octobre à décembre étant provisoires, ce mouvement ne pourra être confirmé que par les données définitives. Par ailleurs, le régime des indépendants et le régime agricole sont en progression, de 6,5 % et de 3,1 % à fin 2017.

Effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 31 décembre 2017			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Tous régimes *	4,93 M	0,60 M	5,52 M
Évolution sur 6 mois	1,0%	1,0%	1,0%
Évolution sur un an	0,6%	-1,5%	0,4%
Régime général	4,35 M	0,56 M	4,91 M
Évolution sur 6 mois	1,0%	1,4%	1,0%
Évolution sur un an	0,3%	-1,4%	0,1%

*Dont 0,55 million de bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires : octobre, novembre, décembre 2017 – Source : tous régimes

LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

En décembre 2017, la dépense complémentaire de soins prise en charge pour les bénéficiaires de la CMU-C au régime général représente 1,82 Md€ (dépense en trésorerie). Le coût moyen par bénéficiaire s'établit à 410 € pour l'ensemble du territoire, soit 411 € en métropole et 397 € dans les Dom. Il est en diminution de 1,6 % sur une année complète mobile.

La baisse du coût unitaire est plus marquée pour l'hôpital (-3,4 %) que pour la ville (-1 %).

Un fort contraste se confirme, pour la part CMU-C, entre la baisse de la dépense moyenne par bénéficiaire pour les consultations des médecins généralistes (-9 % / 40 €) et la progression pour les consultations de médecins spécialistes (14,1 % / 28 €), ce décalage ayant débuté en juin.

Les évolutions mensuelles de la dépense de ticket modérateur*, par bénéficiaire de la CMU-C et pour l'ensemble des assurés, présentent des trajectoires similaires, la CMU-C restant en deçà. En octobre 2017, l'évolution pour les huit postes concernés est de -0,3 % pour l'ensemble du régime et de -1,7 % pour la CMU-C.

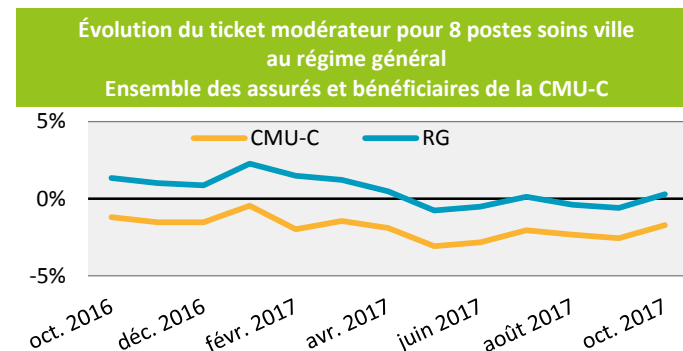
*Suivi sur 8 postes : honoraires des généralistes, honoraires des spécialistes, honoraires dentaires, honoraires paramédicaux & sages-femmes libérales, médicaments, dispositifs médicaux, frais de transport, analyses et biologie.

Dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 31 décembre 2017 – Régime général – Métropole et Dom

Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 364 M€	-0,2%	306 €	-1,0%
Hôpital	460 M€	-2,6%	103 €	-3,4%
Total	1 824 M€	-0,8%	410 €	-1,6%

* ACM : année complète mobile

** Coût unitaire : rapport entre la dépense complémentaire et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMU-C est gérée par le régime obligatoire (4,45 M de bénéficiaires).



EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 31 DÉCEMBRE 2017

La délivrance des attestations par les caisses d'assurance maladie progresse à un rythme dynamique : à fin décembre 2017, le nombre de personnes ayant reçu une attestation ACS s'établit à 1,58 million sur les douze derniers mois (en année complète mobile). Cela correspond à une hausse de 7,9 % en référence aux douze mois précédents.

Le nombre de personnes couvertes par un contrat ACS (A, B ou C) s'établit à près de 1,2 million à fin décembre 2017 (stock). Il a augmenté de 7,5 % en une année. Avant réforme, sur le début de l'année 2015, la progression se situait en moyenne autour de 7 %.

Les variations infra-annuelles du stock de personnes protégées reflètent le calendrier des adhésions aux contrats ACS, les souscriptions et fins de contrat étant plus importantes en fin d'année et début d'année suivante.

Le taux d'utilisation des attestations a un peu baissé sur les mois de novembre (76,5 %) et décembre (75,8 %) alors qu'il était stable à hauteur de 77 % depuis juillet. Cela est dû au niveau particulièrement élevé de la délivrance sur octobre et novembre.

La répartition des personnes protégées par type de contrat n'évolue quasiment pas dans le temps : à fin décembre, le contrat C reste prédominant puisqu'il regroupe à lui seul 40 % des utilisateurs.

Plus des trois quarts des personnes sont couvertes par un contrat de niveau supérieur (contrat C) et / ou intermédiaire (contrat B). L'analyse par groupement montre cependant qu'il peut exister des différences importantes de répartition des personnes selon le contrat souscrit.

Suivi des effectifs protégés par un contrat ACS					
Mois	En milliers				En taux
	Souscription contrats	Sorties contrats	Contrats en cours	Evolution mensuelle	Utilisation attestations
	Flux		Stock		
31/07/17	76	66	1 163	10	77,1%
31/08/17	70	61	1 172	9	77,1%
30/09/17	71	63	1 180	8	77,1%
31/10/17	79	71	1 188	8	77,3%
30/11/17	80	70	1 197	9	76,5%
31/12/17	76	74	1 200	2	75,8%

	Nombre de personnes protégées (en milliers)			
	A	B	C	Total
Nombre	275	444	481	1 200
Répartition	22,9%	37,0%	40,1%	100,0%

Source : 11 groupements gestionnaires de l'ACS

TAXE DE SOLIDARITÉ ADDITIONNELLE

ASSIETTE ET RENDEMENT DE LA TAXE DE SOLIDARITÉ ADDITIONNELLE FINANÇANT LE FONDS CMU-C SUR L'ANNÉE 2017

À hauteur de 36,9 Md€ en 2017, l'assiette de la TSA, tous attributaires confondus (Fonds CMU-C et CNAM), évolue de + 2,0 % par rapport à 2016. Au sein des huit assiettes constitutives de la TSA, les garanties « *contrats classiques solidaires et responsables* » représentent 90 % de l'assiette totale.

En 2017, la part de la TSA affectée au fonds est plus élevée qu'en 2016 en application de l'article 34 de la LFSS (hausse de la fraction attribuée au fonds et élargissement de l'assiette).

L'assiette de la TSA finançant le Fonds CMU-C est en hausse de 5,8 % dont + 2,3 % au titre de l'évolution à champ constant de l'assiette 2016.

La recette estimée de TSA affectée au Fonds CMU-C est en hausse de 26,6 % sur la même période*, soit un rendement supplémentaire de 581 millions d'euros. Cette hausse très importante découle essentiellement des effets de la LFSS 2017, puisqu'au sein des + 26,6 %, seuls + 2,3 % correspondent à l'évolution du rendement à champ constant par rapport à 2016 (+ 51 millions d'euros).

La recette supplémentaire découlant de l'article 34 de la LFSS pour 2017 s'établit ainsi à 530 millions d'euros.

*avant refaction de 150 M€ en application de la LFSS 2018

Assiette de la TSA finançant le Fonds CMU-C 2016 & 2017			
	2016	2017	Évolution
Assiette TSA finançant le Fonds CMU-C	34 884 M€	36 919 M€	5,8%
Dont champ constant assiette 2016	34 884 M€	35 693 M€	2,3%
Dont élargissement assiette aux contrats 1 Euro et aux contrats IJ	–	1 226 M€	–

Évolution du montant de la TSA affectée au Fonds CMU-C 2016 & 2017			
	2016	2017	Évolution
Rendement TSA finançant le Fonds CMU-C	2 187 M€	2 768 M€	26,6%
Dont rendement constant 2016 (6,27%)	2 187 M€	2 238 M€	2,3%
Dont rendement TSA hausse de taux	–	504 M€	–
Dont élargissement assiette aux contrats 1 Euro et IJ	–	26 M€	–

Source : Télédéclarations des OC auprès de l'URSSAF Ile-de-France, Fonds CMU-C